

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Centre de remisage bus Saint PRIEST sur la commune principale de l'AIOT 15 avenue C 69800 ST PRIEST.

La référence de votre dossier est A-4-VJ6ZQAWOG et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 08/01/2024 à 10h28 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **30807763500024**

Raison sociale **KEOLIS LYON**

Forme juridique **SA à conseil d'administration (s.a.i.)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

19 BOULEVARD LYON 3EME

69003 LYON 03

Signataire

Qualité : **PREVENTEUR ENVIRONNEMENT**

Référent

Fonction : **Préventeur environnement**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Centre de remisage bus Saint PRIEST**

Description des activités :

Dans le cadre des évolutions réglementaires imposées aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (SYTRAL Mobilités pour la métropole Lyonnaise), de choisir des véhicules "à faibles ou très faibles émissions" lors du renouvellement de leur flotte de bus, il est nécessaire d'aménager des dépôts existants. Afin de mener à bien ces travaux, il est prévu d'aménager une zone provisoire de remisage et d'entretien d'un maximum de 80 bus fonctionnants au gasoil et GNV pour une durée suffisante de 3 ans et demi. L'aménagement du site, permettant d'assurer le bon

fonctionnement des lignes d'exploitation, sera articulé autour des fonctionnalités suivantes : - des bureaux d'exploitation type modulaires, - un abri démontable ou « léger » pour 4 postes de travail bus, - une zone de lavage haute pression utilisée uniquement en journée, - une station gasoil et AdBlue, - une station de compression gaz et distributeurs GNV, - une aire de stationnement 40 bus standards, - une aire de stationnement 40 bus articulés, - un parking VL pour le personnel d' environ 40 places.

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **OUI**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

15 avenue C

69800 ST PRIEST

X : 848164

Y : 6513574

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
1413	1413-1-b	Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression	débit total de gaz en sortie 700 m3/h	DC	
1413	1413-2-b	Installations de remplissage de réservoirs de gaz naturel ou biogaz, sous pression	masse totale de gaz 2.836 t	DC	

6 - Mode d'exploitation

Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

Élimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

L'installation de compression et de stockage GNV ne produit aucun déchets et résidus dans le cadre de son exploitation. Néanmoins l'exploitation globale du site intègre cette station dans sa gestion des déchets. Les filières de valorisation et d'élimination des déchets seront conformes à la législation en vigueur.

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **NON**

Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

Les dispositifs de sécurité seront: • détection de gaz dans le container • détection de fumée dans le container • détection de gaz dans les appareils distributeur (AD) • Arrêt d'urgence sur container et AD • Extincteurs présents sur station et AD en nombre suffisant et adaptés La station sera supervisée 7j/7 et 24h/24 par notre prestataire. En cas d'aléa, ils seront en lien direct avec les PC sécurité du réseau de transport TCL

Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

Prescriptions applicables

Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

Oui

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)